

Montréal, le 27 août 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Franklin Gertler
Franklin Gertler Étude légale
507 Place d'Armes, suite 1701
Montréal (Québec) H2Y 2W8

M^{es} Hugo Sigouin-Plasse et Philip Thibodeau
Affaires réglementaires et réclamations
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande de révision du ROÉÉ de la décision D-2021-072 rendue
dans le dossier R-4150-2021
Dossier de la Régie : R-4163-2021**

Chers confrères,

Pour faire suite à notre lettre du 26 courant, nous vous transmettons, par la présente, les coordonnées de connexion en vue de l'audience qui aura lieu par visioconférence le **2 septembre 2021 à compter de 13h30** sur la demande incidente de sauvegarde et de sursis du ROÉÉ.

Le lien pour rejoindre l'audience sur l'ordinateur ou sur l'application mobile est le suivant : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Vous êtes invités à vous joindre à l'application à **compter de 13h** afin de vous assurer du bon fonctionnement de votre équipement.

La Régie vous rappelle que vous devez vous assurer du respect des directives publiées dans le [Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie \(Microsoft Teams\)](#) et de consulter le [Guide technique Microsoft Teams pour les participants à une audience devant la Régie](#) en vue d'une participation adéquate.

Dans les circonstances où la Régie utilise désormais la plateforme Teams qui permet l'usage de petites salles virtuelles d'équipes, il est nécessaire, pour la greffière-auciencière, de prendre le temps pour gérer ces salles préalablement à l'audience. Aussi, la Régie vous demande par conséquent de prendre soin de joindre l'audience **30 minutes avant son début si vous souhaitez utiliser l'une de ces salles**. Si vous

ne vous joignez pas en temps opportun, vous devrez attendre à la prochaine pause afin de pouvoir utiliser l'une de ces salles virtuelles.

En respect des règles de la santé publique et de la publication récente de la CNESST intitulée [Mesures de contrôle dans les milieux de travail en contexte d'apparition de variants sous surveillance rehaussée](#), la formation vous demande de retirer vos couvre-visages au moment où vous prenez la parole lors de l'audience, puisqu'il pourrait nuire à la communication. Il demeure de votre responsabilité d'adapter votre mode d'organisation et de prendre les mesures qui s'imposent afin de respecter les normes sanitaires en vigueur.

Veillez agréer, chers confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd